



Communiqué de presse

le 3 novembre 2020

RENCONTRES NATIONALES DE LA GESTION DES EAUX A LA SOURCE SEPARER, TRAITER, VALORISER, ECONOMISER

13 & 14 octobre 2020 - Dijon - Parc des Expositions

Les "Rencontres Nationales de la Gestion des Eaux à la Source - Séparer, Traiter, Valoriser, Economiser" succédaient aux "Rencontres Nationales des acteurs de l'ANC", et se sont tenues les 13 et 14 octobre 2020 à Dijon, selon une organisation adaptée à la situation sanitaire.

Dans ce contexte particulier, les co-organisateur, **idealCO** et **l'IFAA**, ainsi que leurs partenaires, **les pros de l'ANC**, **Dijon Métropole**, **le Département de la Côte d'Or**, **le SDDEA**, **les Agences de l'eau et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse**, remercient tous les participants : visiteurs, exposants et intervenants, d'avoir participé à ces Rencontres inhabituelles.

L'évènement s'est déroulé suivant les préconisations sanitaires exigées dans le secteur événementiel, et toutes les mesures requises à cette période ont été respectées.

**Plus de 700 participants à ces Rencontres 2020,
dont 300 participants sur place et plus de 400 connectés à distance !**



La parole à nos partenaires

« L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et les 6 Agences de l'eau sont heureuses de pouvoir soutenir cet événement d'autant que son élargissement aux eaux à la source nous semble particulièrement pertinent. [...] Je ne peux que nous encourager tous à continuer à agir, de manière volontariste, pour relever ces défis de l'eau, de la biodiversité, du changement climatique et pour cela, nous avons besoin de mieux savoir gérer les eaux à la source »

Extrait du discours d'ouverture de Laurent ROY, Directeur général de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

UN ÉVÈNEMENT

CO-ORGANISÉ AVEC

EN PARTENARIAT AVEC

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



La gestion de l'eau à la source se développe

Protéger la ressource devient essentiel et incontournable dans un avenir proche. La gestion des eaux sur chaque site, habitat individuel ou plus urbanisé, devrait largement y contribuer. L'Assainissement Non Collectif (ANC) va devoir s'adapter pour mieux s'intégrer à cette gestion du petit cycle de l'eau et garantir l'eau de demain : réglementation, sécurité en termes de performances épuratoires, obligation d'entretien (vidange et maintenance), nouvelles normes de qualité et agrément plus strict, peut-être... La réutilisation des eaux non conventionnelles est l'un des objectifs fixés, par les assises de l'eau, pour protéger et économiser la ressource. La réutilisation des eaux usées traitées en fait partie.

Les eaux de pluie et de ruissellement ne sont pas en reste et occupent une place prépondérante dans les mesures proposées pour l'avenir, non seulement en ce qui concerne leur réutilisation, mais aussi pour contribuer à leur régulation par le stockage. Les milieux urbains aussi, doivent s'adapter aux changements climatiques, et lutter contre l'imperméabilisation des sols, qui empêche l'infiltration, afin de mieux réguler les épisodes de fortes intempéries.

Le stress hydrique concernait plus de 80 départements en septembre 2020.

Séparer, traiter, valoriser, économiser... à la parcelle

Assainissement non collectif de qualité, valorisation des eaux résiduelles et matières, gestion des eaux pluviales sont les solutions d'une bonne "gestion des eaux à la source". Dans certaines régions, la récupération des eaux de pluie à la parcelle est devenue obligatoire. L'assainissement non collectif va voir sa réglementation évoluer également, pour plus de qualité. La vidange et la maintenance, clés d'un entretien réussi, sont fondamentales pour assurer de bons résultats épuratoires, mais le contrôle également et les cycles de vie des ouvrages sont à prendre en compte. Un nouvel arrêté est à l'étude. Des techniques nouvelles de valorisation des eaux à la source et séparation des matières existent.

Tous les professionnels de l'eau sont mobilisés pour protéger et économiser la ressource. Les régions s'engagent sur leurs territoires, en milieu rural ou plus urbanisé. Les SPANC font évoluer leurs missions, et l'IFAA devient l'ATEP : les Acteurs du Traitement de l'Eau à la Parcelle.

Pour 2020, un format repensé, un contexte particulier

Cette année, les conférences étaient organisées autour de trois parcours thématiques : « l'assainissement non collectif », « et le pluvial », « demain, à la source ».

Sur place et à distance, ateliers, débats et focus, lors desquels l'ensemble des acteurs du secteur ont présenté leurs retours d'expérience, actualités et réflexions sur les grands enjeux actuels.



Toutes les conférences seront accessibles en replay sur le site des Rencontres nationales dès la semaine prochaine : www.rencontres-eaux.com

**Nous vous donnons rendez-vous les 1^{er} & 2 décembre 2021
au Parc des Expositions de Dijon pour la prochaine édition des Rencontres !**

Contact Presse : Claudine Bertin : 06 71 26 34 50 / cb-etudes@orange.fr

UN ÉVÈNEMENT

CO-ORGANISÉ AVEC

EN PARTENARIAT AVEC

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

